

Le mandat de protection: Explication

OBJECTIFS

« Le nombre de Belges qui désignent un mandataire pour quand ils ne seront plus capables augmente fortement » (1er août 2019) et « 150 mandats de protection extrajudiciaire enregistrés chaque jour dans notre pays, une croissance de près de 50 % par rapport à 2018 » (24 janvier 2020), deux communiqués de presse de la Fédération royale du Notariat belge qui expliquent clairement comment le mandat de protection a gagné en importance en peu de temps.

Le mandat de protection extrajudiciaire est l'outil vous permettant d'organiser vous-même la gestion de votre patrimoine au cas où vous deviendrez inapte. Un mandat de protection approprié relève donc d'un travail sur mesure et n'est pas un document standard passe-partout. Quelles sont les limites et les points d'attention du mandat de protection? Et quelles clauses méritent une attention particulière ?

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Comprendre la fonction et le fonctionnement d'un mandat de protection;
- Apprendre à détecter les points d'attention pratiques d'un mandat de protection.

RESUME

Catégorie:

- Fiscalité & réglementation

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Webinaire en direct

Prix:

- Membre: € 220.00
- Non-membre: € 240.00
- Partner BZB: € 220.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- Le gestionnaire de relations qui reçoit des questions de clients concernant le mandat de protection ou doit l'appliquer.
- Les collaborateurs des services de support (gestionnaire de dossier, audit...) qui doivent appliquer et/ou transposer le mandat de protection.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Niveau avancé : mise en pratique des connaissances théoriques déjà acquises lors des formations 'basic level' (approfondissement).

PROGRAMME

CONTENU

1. Qu'est-ce qu'un mandat de protection extrajudiciaire ?
 - Mandant et mandataire
 - Entrée en vigueur
2. Les pouvoirs du mandataire :
 - Actes de gestion
 - Actes de disposition
 - Compétences personnelles
3. Zoom sur quelques « clauses financières » :
 - Mandats sur un compte
 - Quid des placements ?
 - Mandat de protection extrajudiciaire et assurance vie

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 heures de formation)

Heures : 12h à 14h

Lieu : se connecter à la plateforme en ligne

Infos supplémentaires :

Pour suivre le webinaire, vous avez besoin de : votre ordinateur, une connexion internet et la possibilité d'allumer le son. Vous pourrez voir en direct la présentation et le formateur via votre écran et répondre aux sondages rapides. Vous aurez également la possibilité de poser des questions durant la session entière du webinaire.

MÉTHODOLOGIE

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Forme : Webinaire (une courte formation en ligne)

Matériel didactique :

- Live vidéo + sondage